

Communiqué de presse

Diffusion immédiate

Oyonnax, le 10/03/2025

L'ADEME et le Centre technique Industriel de la Plasturgie et des Composites (IPC) annoncent un partenariat stratégique pour la transition énergétique et écologique



La filière plasturgie et composites compte aujourd'hui 3 500 entreprises qui génèrent plus de 100 000 emplois directs et un chiffre d'affaires annuel avoisinant les 33 milliards d'euros. Le pays fait face à plusieurs enjeux cruciaux, notamment avec l'objectif national de réduire de 50% les emballages en plastique à usage unique d'ici 2030. Le nouveau règlement européen PPWR (Packaging and Packaging Waste Regulation) fixe, entre autres, l'objectif de rendre tous les emballages plastiques recyclables à l'échelle industrielle d'ici 2030, de réduire de 5 % les déchets d'emballages sur la même période et de garantir des taux minimaux de contenu recyclé dans les emballages plastiques. Si les défis sont nombreux, le secteur démontre en parallèle sa capacité d'adaptation et d'innovation.

Chaque année, près de 5 millions de tonnes de plastique sont transformées sur le territoire français, dont environ 600 000 tonnes sont aujourd'hui recyclées, permettant un gain de 3 tonnes d'équivalent CO2 évité par tonne de plastique recyclée réincorporée. Ce taux de recyclage, en constante progression, illustre les efforts réalisés par l'ensemble des acteurs de la chaîne, des producteurs aux consommateurs.

Enfin, le plastique et le composite, à la fois essentiels et problématiques, restent des matériaux clés pour de nombreuses applications, particulièrement dans le domaine de la transition écologique, comme les pales d'éoliennes, composées principalement de résines et de fibres, les panneaux photovoltaïques, ou encore les matériaux isolants thermiques.

Dans ce contexte, l'ADEME et le Centre Technique-IPC annoncent aujourd'hui la signature d'un partenariat d'une durée de deux ans visant à conjuguer leurs expertises respectives en matière de transition écologique. Ce partenariat repose sur la complémentarité de leurs missions et de leurs compétences et ambitionne de développer des stratégies communes pour une filière des plastiques et composites éthique, responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Les deux structures s'engagent à coconstruire des actions concrètes, en définissant des priorités d'action et en développant de la connaissance pour mobiliser en faveur de la transition écologique, en particulier sous l'angle des plastiques et composites.

Les deux structures souhaitent mettre en place des ressources communes (formations, guides, sensibilisation...) et développer des méthodes et outils adaptés.

Le partenariat se lance début 2025 et contribuera activement à la mise en place de solutions durables et responsables, plus particulièrement dans les domaines suivants :

- La décarbonation de la plasturgie
- Le recyclage et l'écoconception des plastiques
- La réduction de la pollution par les microplastiques
- L'économie circulaire des composites
- Les inventaires de cycle de vie (ICV) des produits et procédés plastiques et composites

« La transition écologique de la plasturgie nécessite des approches innovantes et concertées, et c'est précisément l'objectif de ce partenariat avec l'ADEME. En associant nos expertises, nous allons renforcer le développement de méthodologies et d'outils concrets pour accompagner les industriels. Nous sommes convaincus que l'innovation et la collaboration sont les clés pour répondre aux défis environnementaux actuels. Ce partenariat est une opportunité unique de contribuer activement à la réduction de l'impact environnemental de l'industrie de la plasturgie et des composites. »

Luc UYTTERHAEGHE, Directeur Général d'IPC

« Les plateformes d'expertise d'IPC réparties sur tout le territoire et l'implication concrète du centre technique auprès des entreprises françaises en font un acteur de terrain et un interlocuteur important pour collaborer efficacement, dans le domaine des plastiques et composites, avec les industriels de tous les secteurs (emballage, bâtiment, transports, médical, agriculture, textile...). »

Roland MARION, Directeur Economie Circulaire de l'ADEME.

IPC

2, rue Pierre et Marie Curie
01100 Bellignat
Mél. : communication@ct-ipc.com

IPC EN BREF

IPC est le Centre Technique Industriel dont l'expertise est dédiée à l'innovation plastique et composite en France. Il travaille étroitement avec les acteurs technologiques et scientifiques français et européens, ce qui lui permet d'accompagner et de répondre aux besoins des entreprises sur des questions R&D, innovation, transfert de technologies et de compétences. IPC développe d'importants moyens pour accompagner toutes les entreprises, notamment les TPE et PME quel que soit le procédé de transformation utilisé. Grâce à ses plateformes techniques et le développement de solutions innovantes IPC contribue à rendre la filière plus éthique, durable et respectueuse de l'environnement.

ADEME

155 bis, Avenue Pierre Brossolette 92541 Montrouge Cedex
Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr